

BULLETIN INSCRIPTION OMELETTE DE PÂQUES 06 04 2026

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT AVANT LE 31 MARS (courrier ou mail)

ATTENTION : CHANGEMENT d'ADRESSE MAIL ET POSTALE POUR VOS ENVOIS

O Règlement par virement (à privilégier):

IBAN FR76 1027 8023 4000 0203 1300 165 / BIC : CMCIFR2A

Dans ce cas, renvoyer uniquement le bulletin d'inscription à :

Estelle PECH par mail : estelle.p81@gmail.com

O Règlement par chèque (ordre TRAC Albi) :

Dans ce cas, le chèque ET le bulletin sont à retourner à :

Mme Estelle PECH, 29 impasse Mézard 81000 ALBI

Adhérents 2026 10 € x ...personnes s/total : €

Non adhérents 15 € x ...personnes s/total : €

TOTAL : €

REGLE PAR : CHQ

☐

VIRT

☐

NOM :

PRENOM :

NUMÉRO de PORTABLE :

DATE :

SIGNATURE :

Extrait du Règlement intérieur

« En remplissant cette inscription, je certifie être en règle avec la réglementation en vigueur concernant les véhicules à moteur : permis de conduire, attestation d'assurance, certificat d'immatriculation, contrôle technique. Je m'engage à respecter le code de la route à l'occasion des sorties organisées par le TRAC et reconnais que le TRAC ne saurait être tenu responsable en cas d'infractions (accidents, vitesse, alcoolémie...) »

« Pas de remboursement de frais de participation à une sortie après la date limite d'inscription sauf cas de force majeure ».